

# Pour en savoir plus

## Préserver sa fertilité en cas de cancer :

La préservation de la fertilité est un des principaux objectifs du dernier plan cancer 2014-2019 et selon l'article L2141-11 du code de la santé :

« Toute personne dont la prise en charge médicale est susceptible d'altérer la fertilité risque d'être prématurément altérée, peut bénéficier du recueil et de la conservation de ses gamètes ou de ses tissus germinaux, en vue de la réalisation ultérieure, à son bénéfice, d'une Assistance Médicale à la procréation (AMP), ou en vue de la préservation et de la restauration de sa fertilité. »

**Vous pouvez contacter un centre de préservation de la fertilité à l'adresse suivante :**

**AP-HP** : <https://www.aphp.fr/professionnels-une-plateforme-dediee>

**CHI de Poissy** : <http://www.chi-poissy-st-germain.fr/fr/Unite-de-preservati-on-de-la-fertilite-1101.html>

## Sur notre page dédiée à la prise en charge de l'oncofertilité

[www.oncorif.fr](http://www.oncorif.fr)

retrouvez-nous aussi sur



ONCORIF - Réseau Régional de Cancérologie Île-de-France  
GH La Pitié-Salpêtrière - 47 boulevard de l'hôpital - 75013 Paris  
01 44 06 00 90 - [contact@oncorif.fr](mailto:contact@oncorif.fr)

# Oncofertilité en Ile-de-France

## Qu'est-ce que l'Oncofertilité ?

Il s'agit d'une prise en charge spécifique de préservation de la fertilité pour les patients atteints de cancer en âge de procréer. Seuls les centres spécialisés sont habilités à recueillir et conserver les gamètes. Ils fonctionnent par réseau, ce qui permet à chaque individu d'entrer en contact avec l'un d'eux près de chez soi.

## Qu'est-ce qu'un Centre spécialisé en Oncofertilité ?

C'est une plateforme spécialisée dans l'infertilité et qui est implantée dans un Centre Hospitalier Universitaire (CHU) autorisé à la préservation de la fertilité. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire regroupant des médecins spécialisés (médecine et biologie de la reproduction, psychiatres, généticiens), des psychologues, sexologues, sages-femmes, infirmières et techniciens de laboratoire...

## Les principales missions

Informier et préserver la fertilité des individus dans le cadre du traitement contre le cancer :

- L'autoconservation de spermatozoïdes
- La conservation d'ovocytes matures ovules ou d'embryons
- La conservation de tissus germinaux (ovaire ou testicule)



# Où trouver un Centre spécialisé ?



## CHI de Poissy

- 📍 10 Rue du Champ Gaillard  
78300 Poissy
- ☎ Prise de rendez-vous :  
06 65 10 53 88

## Hôpitaux Antoine Bécère et Bicêtre

- 📍 157 Rue de la Porte de Trivaux  
92141 Clamart
- Préservation fertilité féminine :  
[caroline.deschepper@aphp.fr](mailto:caroline.deschepper@aphp.fr)  
[alexandra.benoit@aphp.fr](mailto:alexandra.benoit@aphp.fr)
- Préservation fertilité masculine :  
01 45 37 49 79  
[mylene.dentz@aphp.fr](mailto:mylene.dentz@aphp.fr)

## Hôpital Jean Verdier

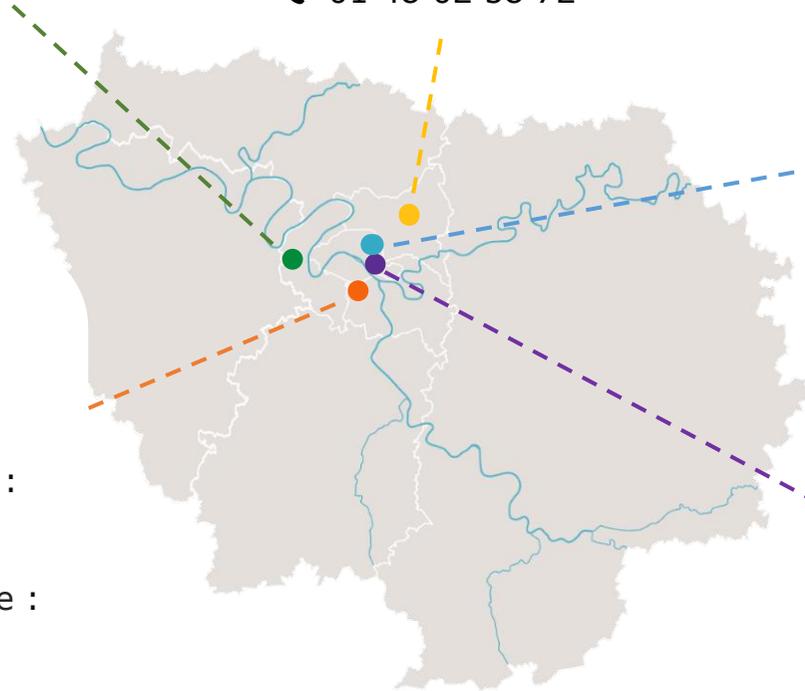
- 📍 Avenue du 14 Juillet  
93140 Bondy
- Prise de rendez-vous :  
☎ 01 48 02 58 72

## Hôpital Tenon

- 📍 4 Rue de la Chine  
75020 Paris
- Préservation fertilité féminine :  
[secretariat.amp.tnn@aphp.fr](mailto:secretariat.amp.tnn@aphp.fr)  
☎ 01 56 01 66 20  
06 13 06 33 98
- Préservation fertilité masculine et pédiatrique :  
☎ [secretariat.biopro.tnn@aphp.fr](mailto:secretariat.biopro.tnn@aphp.fr)  
01 56 01 78 01/02

## Hôpital Cochin

- 📍 123 Boulevard de Port-Royal  
75014 Paris
- Préservation fertilité féminine :  
[preservation.fertilite.cch@aphp.fr](mailto:preservation.fertilite.cch@aphp.fr)  
☎ 01 58 41 42 05\*
- Préservation fertilité masculine et pédiatrique :  
[resa.cecos.cch@aphp.fr](mailto:resa.cecos.cch@aphp.fr)  
☎ 01 58 41 37 26\*



## Quand orienter ?

Toute personne, peu importe son âge (Enfant, Adolescent et Jeune Adulte (AJA), Adulte) dont la prise en charge médicale pour soigner le cancer est susceptible d'altérer la fertilité, peut bénéficier d'une information, du recueil et de la conservation de ses gamètes ou tissus germinaux en vue de la préservation et de la restauration de sa fertilité.

*\*Utiliser le numéro de téléphone qu'en cas de réelle nécessité*